

Le Règlement Intérieur du CFA est disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.cfa-artisanat33.fr/reglement-interieur/>
Si vous ne disposez pas de connexion, n'hésitez pas à vous adresser au service de la Vie Scolaire (05 57 59 25 25).

Accusé de réception du Règlement Intérieur



Important : Toute entrée en formation est conditionnée par la signature du présent document et à la remise des pièces administratives demandées.

Je soussigné(e), Mme ou M. Mère – Père – Responsable
Légal – Elève majeur (1) de, déclare avoir pris
connaissance du Règlement Intérieur du CFA et m'engage à :

- ✓ En accepter les différentes dispositions,
- ✓ Le faire respecter par mon enfant (1),
- ✓ A le respecter (apprentis et stagiaires majeurs et mineurs),
- ✓ A transmettre le lien vers le présent règlement à l'employeur de mon enfant –
mon employeur (1).

Date et signature
de l'apprenti(e) ou stagiaire

Date et signature
du responsable légal

(1) Rayer les mentions inutiles

Je soussigné(e), Mme ou M.
employeur de,

- ✓ Déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur,
- ✓ En accepter les différentes dispositions,
- ✓ M'engage à le respecter et le faire respecter par mon apprenti(e) ou stagiaire.

Date et signature
de l'apprenti(e) ou stagiaire

Date et signature
du responsable légal

Autorisations de sortie

(pour la durée totale de la formation)

NOM Prénom :

Section :

Information :

En cas d'absence d'un professeur, l'apprenti(e) ou stagiaire autorisé(e) à sortir peut être amené à quitter l'établissement (cf. règlement intérieur).

Dans ce cas les heures sont dues à l'entreprise. Celle-ci recevra un courrier l'informant de cette absence qui sera considérée comme excusée.

L'apprenti(e) mineur(e) devra également être autorisé(e) à quitter l'établissement par son responsable légal.

D'autre part, dans le cadre des activités de l'établissement, des sorties à caractère pédagogique peuvent être organisées pendant les heures de cours et encadrées par des personnels du CFA. Nous demandons votre accord de principe en signant ce document.

Je soussigné(e), Mme ou M. Mère – Père – Responsable
légal de, autorise ce dernier à :

- ✓ Quitter l'établissement, après autorisation de la Vie Scolaire, pour les périodes où les cours ne pourront être assurés,
- ✓ Participer aux sorties à caractère pédagogique organisées par le CFA pendant les heures de cours.

Date et signature du responsable légal

Je soussigné(e), Mme ou M. employeur de,
....., déclare avoir pris connaissance de l'information relative aux
conditions de sortie du CFA et autorise mon apprenti(e) ou stagiaire à :

- ✓ Quitter l'établissement, après autorisation de la Vie Scolaire, pour les périodes où les cours ne pourront être assurés,
- ✓ Participer aux sorties à caractère pédagogique organisées par le CFA pendant les heures de cours.

Date et cachet/signature de l'entreprise